

CRISE AGRICOLE ET CRISE ALIMENTAIRE : UNE ALTERNATIVE EST POSSIBLE

**Des mesures concrètes pour répondre aux
conséquences de la guerre et garantir une
souveraineté alimentaire aux pays du Nord
comme du Sud**



Mars 2022

LES SIGNATAIRES



SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.5
1. LES DÉCISIONS À PRENDRE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE	p.7
1.1 Décisions urgentes à court terme pour amortir les impacts de la flambée des prix	p.9
1.2 Décisions à prendre dans un second temps pour construire la souveraineté alimentaire des peuples à moyen terme	p.10
2. LES DÉCISIONS À PRENDRE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE	p.11
2.1 Décisions urgentes à court terme pour amortir le choc économique et maintenir notre ambition environnementale	p.13
<i>2.1.1 Amortir le choc économique</i>	p.13
<i>2.1.2 Maintenir des objectifs environnementaux, facteurs de résilience</i>	p.14
2.2 Décisions à prendre à moyen terme pour rendre l'agriculture européenne plus autonome	p.16
3. LES DÉCISIONS À PRENDRE À L'ÉCHELLE FRANÇAISE	p.17
3.1 Décisions à prendre d'urgence pour soutenir l'agriculture française	p.19
<i>3.1.1 Adopter une politique volontariste pour amortir le choc économique et amorcer la transition agroécologique</i>	p.19
<i>3.1.2 Adopter des mesures sociales pour lutter contre la précarité alimentaire et pour rendre accessible à toutes et tous une alimentation durable et de qualité</i>	p.21
3.2 Mesures de moyen terme à adopter pour construire des systèmes alimentaires sains, durables et équitables	p.21
<i>3.2.1 Investir dans la résilience du système agricole et alimentaire</i>	p.21
<i>3.2.2 Lancer des grandes mesures sociales pour rendre l'alimentation saine et durable accessibles à toutes et tous</i>	p.22
<i>3.2.3 Faire le pari de l'agriculture paysanne</i>	p.23

Si l'agression russe de l'Ukraine va avoir des conséquences massives sur la sécurité alimentaire mondiale, notamment via une flambée des prix alimentaires mondiaux, le contexte alimentaire qui préexistait va clairement empirer les impacts de ce conflit. Avant

**2,4 MILLIARDS
DE PERSONNES
SOUFFRAIENT
DÉJÀ EN 2020
D'INSÉCURITÉ
ALIMENTAIRE**

même cette guerre, l'insécurité alimentaire dans le monde était en effet en hausse pour la sixième année consécutive : en 2020, 2,4 milliards de personnes¹ en souffraient, que ce soit en Europe (10% de la population touchée) ou ailleurs. Cette guerre arrive alors que la pandémie de Covid 19 a par ailleurs plongé des milliards d'individus dans une grande précarité économique, sans réel soutien efficace pour y pallier. Enfin, le monde faisait déjà face depuis deux ans à une crise des prix alimentaires qui a des conséquences concrètes dans de nombreux pays. Au niveau international, les prix alimentaires avaient déjà bondi de plus de 30% entre

janvier et décembre 2021. L'ONU avait d'ailleurs tiré le signal d'alarme quant au risque de crise alimentaire mondiale en 2022, avant même le déclenchement des hostilités russes. Cette situation a donc rendu les populations particulièrement vulnérables à de nouveaux chocs (économiques, climatiques ou conflictuels).

Il est primordial d'avoir ce contexte à l'esprit si l'on souhaite aborder correctement les impacts agricoles et alimentaires de l'invasion russe en Ukraine. **Cette guerre risque d'avoir des conséquences dramatiques car elle s'ancre dans une situation alimentaire mondiale particulièrement dégradée.**

Alors que nous n'avons que quelques mois devant nous avant que cette crise alimentaire ne révèle son ampleur, **il ne faut surtout pas limiter le risque de famine aux seules craintes de pénuries sur les marchés internationaux**, liées aux conséquences de la guerre en Ukraine. **L'urgence à court terme est avant tout liée à la hausse des prix sur les marchés internationaux, rendant inaccessibles certaines denrées alimentaires pour les plus pauvres.**

De même, face à cette urgence, il serait simpliste de penser qu'il suffit de produire davantage pour calmer la flambée des prix. D'abord parce que la corrélation entre disponibilité physique et accessibilité économique des aliments n'est pas linéaire, et ensuite parce que la production agricole dans les pays du Nord est déjà très intensive (les marges de manœuvre pour produire plus sont donc extrêmement faibles). Ensuite, il faut rappeler que les productions destinées directement à l'alimentation humaine sont aujourd'hui minoritaires en Europe : 63% des terres arables sont destinées à l'alimentation animale (hors prairies permanentes) et 5% à des cultures de céréales pour les agrocarburants.

¹ <https://www.ifad.org/fr/web/knowledge/-/sofi-2021>

Avant toute fuite en avant productiviste en Europe, il conviendrait déjà de réfléchir à la régulation des prix agricoles et alimentaires, à la mobilisation et juste répartition des stocks de céréales existants et à la réorientation vers l'alimentation humaine de la culture d'immenses exploitations agricoles pour nourrir des élevages industriels et pour fournir des agrocarburants.

Après trois crises des prix alimentaires mondiaux en moins de 13 ans, il est par ailleurs urgent de se questionner sur les raisons d'une telle dépendance de certains pays à l'importation de céréales (26 pays dépendent à plus de 50% du blé ukrainien et russe²), et donc **de revoir les politiques commerciales et les politiques d'aide au développement jusqu'ici mises en place, qui n'ont ni évité les crises, ni permis à ces pays d'atteindre une plus grande autonomie alimentaire.**

Enfin, les ambitions environnementales ne sont pas une entrave à la résilience et à la souveraineté alimentaires, mais sont une des conditions à ces dernières, au Nord comme au Sud. En effet, une agriculture diversifiée et autonome en ressources souffrira beaucoup moins des chocs économiques, géopolitiques et climatiques qu'une agriculture spécialisée et dépendante d'intrants étrangers, souvent issus de ressources non renouvelables. Tout comme des productions locales, ancrées sur leur territoire, permettront davantage d'assurer la souveraineté alimentaire nationale que des productions tournées vers l'exportation. Pour plus de résilience, il est donc urgent de sortir l'agriculture des dogmes de la mondialisation, de sa dépendance aux énergies fossiles ainsi que des pratiques qui dégradent les ressources dont elle dépend (érosion des terres et gestion intensive de l'eau notamment).

Il faut tirer les leçons de cette crise, et des crises précédentes, en accompagnant financièrement les agriculteurs et les populations pour limiter les chocs économiques (mesures de court terme) et pour construire des systèmes alimentaires plus justes et territorialisés afin d'éviter de futurs chocs (mesures de long terme). L'articulation de mesures d'urgence avec des mesures de moyen terme est indispensable pour ne pas nuire aux conditions de subsistance de demain. **La paix, la transition écologique, la résilience économique et la souveraineté alimentaire de tous les peuples nous montrent une voie commune qui est celle de la transition agroécologique.**

**LA TRANSITION
AGROÉCOLOGIQUE
EST NOTRE VOIE
COMMUNE**

² FAO, Information Note, « The importance of Ukraine and the Russian Federation for global agricultural markets and the risks associated with the current conflict », 2022.

https://www.fao.org/fileadmin/user_upload/faoweb/2022/Info-Note-Ukraine-Russian-Federation.pdf

1.

LES DÉCISIONS À PRENDRE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Emmanuel Macron a annoncé le 24 mars le lancement de l'initiative FARM (Food and Agriculture Resilience Mission). S'il faut saluer le fait que la France semble avoir pris la mesure de la crise alimentaire mondiale qui se profile, FARM ne semble pas, en l'état de nos connaissances, **répondre à l'urgence triple qui se profile : limiter la hausse des prix, renforcer la capacité des Etats à faire face à la crise alimentaire, limiter ses impacts sur les populations.** Cette proposition française se concentre en effet, et de manière partielle, sur les seuls enjeux de production et de constitution de stocks. Elle ne semble pas prendre la mesure de la crise préexistante, des causes structurelles de la situation actuelle ou encore de l'urgent soutien aux populations vulnérables.

Le monde fait actuellement face à sa troisième crise des prix alimentaires en moins de 13 ans. La fable d'une sécurité alimentaire mondiale assurée par les marchés internationaux n'est plus tenable. Avant même la crise ukrainienne, 70% des personnes en insécurité alimentaire vivaient dans des pays dépendants des marchés internationaux pour se nourrir alors que nous produisons un tiers de plus que les besoins alimentaires de l'humanité³. Alors que les Nations unies prévoient une multiplication des chocs économiques et climatiques dans la décennie à venir, il est urgent de s'attaquer aux failles de notre système agricole et alimentaire mondialisé et d'impulser une vraie dynamique internationale donnant les capacités, politiques, financières mais aussi commerciales aux Etats de faire de la souveraineté alimentaire le but premier de leurs politiques agricoles.

Il est à ce jour impératif d'avoir une clarté sur les stocks disponibles et à venir, sur la capacité d'actions, d'investissements et de soutien de l'ensemble des Etats et des agences internationales et sur les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre au niveau international pour limiter la flambée des prix (par exemple en termes de lutte contre la spéculation privée ou de lutte contre l'usage grandissant des agrocarburants en période de crise). Cela demande une réponse internationale coordonnée. Or le manque de coordination internationale a déjà été à l'origine du drame des émeutes de la faim de 2008 et de la crise des prix alimentaires mondiaux de 2011.

L'ONU dispose depuis d'un Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) opérant et efficace. Cet organe, réformé spécifiquement après les émeutes de la faim de 2009, a le mandat, l'expertise et l'expérience pour mener des négociations interétatiques et organiser une réponse internationale efficace, complète et cohérente. C'est par ailleurs l'espace de gouvernance internationale le plus inclusif : tous les États ont leur mot à dire, et l'ensemble des acteurs pertinents pour lutter contre la faim (secteur privé, société civile, acteurs de la recherche, agences onusiennes) y sont représentés.

La France et l'Union européenne doivent demander de manière urgente une session extraordinaire du CSA sur la question de la crise des prix alimentaires, afin que l'instance soit en mesure de proposer un vrai plan global de réponse. Le CSA doit être mandaté pour coordonner la mise en œuvre de mesures en ce sens, telles que celles décrites ci-dessous.

**LE COMITÉ DE
LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE
DOIT ÊTRE
MANDATÉ**

³ Voir le rapport: L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021
<https://www.ifad.org/fr/web/knowledge/-/sofi-2021>

1.1 DÉCISIONS URGENTES À COURT TERME POUR AMORTIR LES IMPACTS DE LA FLAMBÉE DES PRIX

- ▶ **Assurer la mise en place d'un soutien humanitaire** pour assurer la sécurité alimentaire des Ukrainiens en zone de conflit.
- ▶ **Faciliter la contribution des pays donateurs aux appels d'urgence du Programme Alimentaire Mondial, ainsi que les aides bilatérales agricoles et alimentaires.** Ces contributions doivent être additionnelles et ne pas se faire aux dépens des enveloppes déjà engagées en faveur des principales régions impactées par la volatilité des prix, comme le Sahel ou la Corne de l'Afrique.
- ▶ **Évaluer et mobiliser les stocks de l'Europe et au-delà, y compris les stocks commerciaux,** pour contribuer à nourrir les régions les plus en difficulté.
- ▶ **Juguler les réponses unilatérales (arrêt des exportations ou achats massifs de denrées)** pouvant avoir des impacts néfastes sur la hausse des prix et la sécurité alimentaire mondiale.
- ▶ **Empêcher toute action spéculative,** en particulier des acteurs financiers et privés, qui ne feront que réhausser les prix sur les marchés internationaux, et renforcer les pouvoirs des autorités de marché pour ce faire.
- ▶ **Acter la suspension de la dette, privée comme publique, des pays en développement,** notamment pour leur donner les capacités d'investir pour assurer leur souveraineté alimentaire tout en faisant face à la flambée des prix.
- ▶ **Instaurer un moratoire sur l'usage et la transformation de denrées agricoles à usage non-alimentaire,** comme les agrocarburants ou les cultures dédiées à la méthanisation.

1.2 DÉCISIONS À PRENDRE DANS UN SECOND TEMPS POUR CONSTRUIRE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DES PEUPLES À MOYEN TERME

- ▶ **Réviser les normes du commerce international (OMC, UE) en faveur d'une meilleure régulation et d'une plus forte protection des pays vulnérables, et abandonner les accords de libre-échange** qui entraînent une course au moins-disant économique, social et environnemental sur les productions agricoles et mettent directement à risque la souveraineté alimentaire des pays concernés.
- ▶ **Encadrer les initiatives d'investissement agricole, comme FARM, à destination des pays en développement pour qu'elles participent à la transformation agroécologique** des systèmes agricoles alimentaires locaux reposant sur les paysans et les paysannes et non au profit de quelques multinationales.
- ▶ **Mettre en place des stocks tampons** dans les régions particulièrement dépendantes des importations de matières premières agricoles pour assurer leur disponibilité et lisser les prix en cas de fortes variations.
- ▶ Sur la base des précédents travaux du CSA sur la volatilité des prix, les questions d'élevage, l'agroécologie ou la structuration des filières, **mandater le Panel d'experts de Haut Niveau (HLPE) pour la production d'un rapport, suivi d'un cycle de négociations au sein du CSA, pour la construction de systèmes alimentaires durables et centrés sur la souveraineté alimentaire** des peuples.
- ▶ **Mandater le HLPE pour la production d'un rapport, suivi d'un cycle de négociations au sein du CSA, sur la régulation des marchés agricoles et alimentaires internationaux.**
- ▶ **Permettre la mise en place de barrières douanières suffisamment incitatives et protectrices** pour que la demande régionale se tourne en priorité vers la production locale.

2.

LES DÉCISIONS À PRENDRE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

L'Europe traverse un moment historique, tant d'un point de vue géopolitique que par les choix qu'elle fera pour répondre aux enjeux énergétiques et agricoles qui émergent depuis l'invasion de la Russie en Ukraine. Notre continent est en effet extrêmement dépendant des énergies fossiles russes et des matières agricoles russes et ukrainiennes. La Russie fournit un quart des engrais azotés utilisés en agriculture et un tiers du gaz consommé dans l'Union européenne. Dans les modes de production conventionnels, ce gaz est indispensable pour la fabrication des engrais de synthèse produits sur notre continent, eux-mêmes indispensables à la culture de céréales dont 54% sont destinés à l'alimentation animale. L'Ukraine est également un fournisseur important de céréales et d'oléagineux de l'UE : elle contribue à hauteur de 57% de ses approvisionnements en maïs, 47% en tourteaux de tournesol, et 30% de blé. Tout comme la Russie qui fournit 50% des tourteaux de colza et 34% des tourteaux de tournesol de nos importations.

Face à cette situation, deux réponses politiques sont aujourd'hui sur la table. La première est celle du « produire plus », qui passera nécessairement par le détricotage des quelques avancées environnementales de la PAC (notamment les surfaces d'intérêt écologique comme les jachères), de la stratégie de la ferme à la fourchette (qui prévoit une réduction de 50% de l'utilisation des pesticides et de 20% de celle des engrais en 2030), et de la directive sur l'utilisation "durable" des pesticides (SUD). Les volumes supplémentaires produits resteraient néanmoins assez faibles, les rendements agricoles actuels étant déjà très élevés.

L'autre réponse politique est de mettre en application un scénario comme **Ten Years for Agroecology (TYFA)**, issu de l'Institut du développement durable et des relations internationales, qui a démontré la possibilité d'une agriculture qui se passe de pesticides et d'engrais en 2050 et qui permet à la population européenne d'adopter un régime alimentaire plus sain. Ce scénario permet de conjuguer impératifs environnementaux et besoins alimentaires de l'Europe. Il nécessite en revanche d'assumer de réduire notre production, et donc le cheptel européen, fort consommateur de ressources. Cela doit se faire en accompagnant de manière volontariste les éleveurs dans la transition de leurs exploitations, en réorientant notamment les critères d'attribution des subventions agricoles vers plus de durabilité et d'équité, et en adoptant des plans globaux de transition et de désendettement.

Face aux multiples crises que rencontre l'agriculture en Europe, il est donc impératif d'utiliser les instruments de pilotage agricole (notamment la PAC) et les plans d'aide d'urgence qui vont être accordés par la Commission européenne pour sortir l'agriculture de ses multiples dépendances, et ainsi tirer les leçons de ce que nous sommes en train de traverser. L'Europe doit impulser la transition de ses systèmes alimentaires afin de réduire drastiquement l'usage des engrais et pesticides de synthèse, ainsi que les importations d'aliments pour l'élevage. Sortir de ces dépendances nécessite de se tourner vers une plus grande sobriété dans l'agriculture, de favoriser l'emploi paysan et d'assumer de produire moins pour satisfaire des besoins alimentaires moins carnés et donc moins consommateurs de ressources.

Les mesures ci-dessous sont des exemples de réponse d'urgence et de réponses de long-terme à apporter, pensées pour répondre à ces multiples objectifs.

**IL FAUT SORTIR
L'AGRICULTURE
DE SES
MULTIPLES
DÉPENDANCES**

2.1 DÉCISIONS URGENTES À COURT TERME POUR AMORTIR LE CHOC ÉCONOMIQUE ET MAINTENIR NOTRE AMBITION ENVIRONNEMENTALE

2.1.1 AMORTIR LE CHOC ÉCONOMIQUE

- ▶ **Contrôler les prix des céréales** pour empêcher la spéculation et pour permettre que les populations comme les éleveurs puissent s'approvisionner à des prix dont l'augmentation serait uniquement liée à la seule augmentation des coûts de production des céréales (notamment liés à l'augmentation des prix des engrais). Cela doit également permettre la vente à des prix raisonnables aux populations qui ne peuvent avoir accès aux denrées alimentaires à leur cours mondial.
- ▶ **Évaluer et mobiliser les stocks et flux d'exportations européens.** La Commission devra évaluer l'ensemble des possibilités d'actions, notamment sur la mobilisation des stocks commerciaux, afin de les rediriger vers les pays les plus en difficulté.
- ▶ **Interdire, pour une durée de deux ans au moins, l'usage non-alimentaire de denrées agricoles,** comme pour la production d'agrocarburants, en parallèle de mesures spécifiques sur l'énergie⁴.
- ▶ **Adopter un moratoire sur les créations ou agrandissements d'élevages classés ICPE (élevages hors sols, de batterie...),** fortement dépendants de céréales ou d'oléagineux pour nourrir les animaux. Qu'elle provienne des importations UE/hors UE ou du territoire français, cette consommation pèse sur la demande globale en céréales, protéagineux et oléagineux.
- ▶ **Établir une taxe sur les bénéfices des producteurs d'engrais et pesticides de synthèse et sur les négociants de céréales et produits animaux** pour financer les mesures de soutien aux agriculteurs et accompagner leur transition. Cette taxe prendrait exemple sur la taxe proposée par la Commission européenne sur les énergéticiens dans un contexte de montée des prix de l'énergie, afin de permettre aux Etats d'aider les ménages les plus vulnérables à y faire face.

⁴ Voir la publication du Réseau Action Climat, « Nos 7 mesures pour une Europe résiliente et indépendante » (mars 2022) comprenant notamment : la mise en place d'une taxe exceptionnelle s'appliquant aux gains supplémentaires des énergéticiens (liés à la hausse des prix de l'énergie) et la mise en place en parallèle d'une compensation (à 50% des ménages les plus pauvres se situant en dessous du revenu médian) se chauffant au fioul domestique ou au gaz fossile et dépendant d'une voiture essence ou diesel pour la mobilité.
<https://reseauactionclimat.org/sommet-europeen-a-versailles-mettre-fin-a-la-dependance-de-leurope-aux-energies-fossiles/>

- ▶ **Demander aux Etats membres qui produisent le plus de viande et de produits laitiers de réduire la taille de leur cheptel (porcs et volailles en particulier), de le désintensifier et de le rendre moins dépendant aux importations d'alimentation animale.** Réduire immédiatement de 8% l'utilisation de céréales pour l'alimentation animale dans l'Union européenne permettrait d'économiser 13 millions de tonnes de blé et compenserait ainsi un déficit de 50% des exportations de blé ukrainien. **Les actions qui pourraient être mises en œuvre rapidement sont :**
 - ★ Prioriser la réduction du nombre d'animaux des élevages les plus consommateurs de céréales, de protéagineux et d'oléagineux importés (volailles, porcs, produits laitiers) en accompagnant les éleveurs dans la transition (notamment en couvrant les coûts de réduction) et la pérennisation de leurs modèles et ce, sur le long terme.
 - ★ Mettre en œuvre un plan de soutien pour relocaliser la production de l'alimentation animale en l'articulant avec le renforcement d'un lien au sol afin d'atteindre un nombre d'animaux cohérent avec les surfaces agricoles disponibles du territoire.
 - ★ Mettre en œuvre un plan de soutien au développement des élevages extensifs, nourris à l'herbe et permettant la sanctuarisation des prairies permanentes.

2.1.2 MAINTENIR DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX, FACTEURS DE RÉSILIENCE

- ▶ **Maintenir les objectifs et les normes environnementales** de la stratégie européenne de la ferme à la fourchette (F2F), de la prochaine PAC et du Plan stratégique national (PSN).
- ▶ **Remettre à l'ordre du jour la directive SUD sur l'utilisation durable des pesticides, et maintenir son ambition**, notamment à travers :
 - ★ La fin des dérogations d'usage des pesticides interdits.
 - ★ La fin des exportations de pesticides interdits en UE.
 - ★ Le développement de la lutte intégrée.
 - ★ L'application de traitement phytosanitaire curatif exceptionnel, seulement après le coucher du soleil.
 - ★ L'interdiction de l'importation de produits traités aux pesticides les plus nocifs.
 - ★ L'abaissement des Limites Maximales de Résidus au seuil de détection pour tous les pesticides interdits par l'UE avant une interdiction plus stricte des substances et pratiques bannies par la réglementation européenne.

- ▶ **Mettre en œuvre rapidement et massivement le Plan d'Action bio européen en le finançant grâce à une partie des 500 millions d'euros pour l'aide d'urgence au secteur agricole :**
 - ★ Inscrire l'objectif de 25% de Surface Agricole Utile en agriculture biologique d'ici 2030 dans le droit européen pour en faire un objectif contraignant pour les États membres.
 - ★ Dans la PAC 2023-2027, ne valider que les PSN des États membres qui permettront la rémunération par l'éco-régime de 20% de surfaces en agriculture biologique en 2027, afin d'avoir une trajectoire conforme à l'objectif de 25% des surfaces en AB en 2030 prévu par le Pacte Vert.
 - ★ Donner les moyens financiers aux administrations (collectivités locales, hôpitaux, services de l'Etat) d'atteindre l'objectif gouvernemental de 20% de produits bio dans les cantines publiques.
 - ★ Soutenir les filières en cas de difficultés conjoncturelles en priorisant et finançant la mise en place de mesures de soutien et en boostant la demande grâce à la commande publique dans les cantines.

- ▶ **Renforcer le soutien financier et accélérer le développement des modes de production agricole (par exemple en bio) les moins dépendants des importations** en engrais et pesticides de synthèse, pétrole, machinismes agricoles, robotique et logiciels.

- ▶ **Adopter les mesures suivantes dans les textes européens afin de maintenir des normes environnementales et sociales européennes et lutter contre la concurrence faite à nos agriculteurs** par les pays importateurs qui ne respectent pas nos normes :
 - ★ Adoption de l'acte délégué visant à appliquer aux produits importés issus des pays tiers l'interdiction européenne d'utiliser les antibiotiques comme promoteurs de croissance en élevage.
 - ★ Durcissement des règles de transparence et de diligence raisonnée concernant notamment la viande bovine dans le cadre du règlement relatif à la déforestation importée, pour imposer notamment le traçage des animaux de la naissance à l'abattage ; instauration de mécanisme de mise en oeuvre et de contrôle de ces nouvelles règles.
 - ★ Identification des normes de bien-être animal prioritaires à imposer aux producteurs des pays tiers qui souhaitent exporter leurs viandes vers l'UE.

2.2 DÉCISIONS À PRENDRE À MOYEN TERME POUR RENDRE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE PLUS AUTONOME

- ▶ **Mettre en place un plan européen ambitieux** doté de financements appropriés pour :
 - ★ **Développer la recherche et l'innovation sur les alternatives aux engrais de synthèse**, et mieux valoriser les initiatives déjà existantes.
 - ★ **Renforcer la production de légumineuses** dans l'ensemble de l'Europe, pour nourrir les humains en priorité et développer notre autonomie protéique.

- ▶ **Mettre en place une directive sur l'utilisation des engrais de synthèse pour en réduire l'usage** dans la production agricole, en établissant notamment un **plafonnement de la quantité d'azote par hectare**, et en faisant du respect **de la trajectoire fixée par la Directive Nitrates et la Directive Cadre sur l'Eau** un critère de validation des plans stratégiques nationaux de la PAC.

- ▶ **Transformer la prochaine PAC en une Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC)** afin d'intégrer pleinement l'enjeu alimentaire dans cette politique européenne autour des mesures suivantes :
 - ★ Mettre en place une rémunération des services rendus par les agriculteurs, qu'ils soient environnementaux, sociétaux ou territoriaux.
 - ★ Offrir aux agriculteurs des mesures pluriannuelles d'accompagnement à la transition agroécologique.
 - ★ Créer des dispositifs spéciaux pour assurer les principaux enjeux du respect de notre souveraineté alimentaire et du Droit à l'alimentation (par exemple : installer de nouveaux agriculteurs ou garantir l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité).

- ▶ **Créer une obligation de remboursement des aides perçues pour la production d'une matière première agricole lorsqu'elle est exportée hors de l'UE.** Autrement dit, toute denrée subventionnée par la PAC doit être taxée à hauteur de cette subvention à la sortie des frontières de l'UE. Cet argent est à reverser au budget de la PAC.

3.

LES DÉCISIONS À PRENDRE À L'ÉCHELLE FRANÇAISE

Cette crise révèle nos multiples dépendances (gaz, engrais et pesticides de synthèse, pétrole, alimentation animale) et le fait que notre modèle agricole s'effondrerait sans perfusion d'urgence d'argent public, d'ailleurs récurrente (à titre d'exemple, 270 millions d'euros pour la filière porcine ont été débloqués en février, une enveloppe de 400 millions d'euros a d'abord été annoncée début mars 2022, avant d'être portée à 550 millions d'euros, notamment pour la filière porcine). Notre modèle agricole n'est ni autonome ni résilient, et ne prépare donc pas les agriculteurs aux perturbations extérieures. La crise actuelle fait pourtant suite à la crise de 2020 liée au contexte sanitaire et à celles de 2015–2016 (crise du lait), 2008 (crise alimentaire mondiale), etc. **C'est notre système, profondément interdépendant et déconnecté des réalités politiques et environnementales, qui est générateur de crises.**

S'il faut prendre des mesures d'urgence pour éviter tout drame social, que ce soit pour les éleveurs, les agriculteurs ou les personnes les plus démunies, **il est tout aussi nécessaire d'être lucide sur la non-viabilité économique et la non-durabilité environnementale de ce modèle.**

Comme à l'échelle européenne, deux réponses politiques sont sur la table en France : essayer de trouver d'autres sources d'engrais et d'énergies fossiles pour maintenir une production non soutenable environnementalement et peu viable économiquement (en raison des nombreux coûts intermédiaires, dont les montants fluctuent). Ou se résoudre à l'impossibilité d'avoir un modèle écologique et résilient qui soit autant dépendant d'intrants issus des énergies fossiles et d'importations pour nourrir des milliards d'animaux, élevés pour la plupart de manière industrielle.

**UNE ARTICULATION
ENTRE MESURES
D'URGENCE ET
PLANS DE
TRANSITION DE
LONG TERME DOIT
ÊTRE AFFIRMÉE**

Nous prôtons une articulation réfléchie entre mesures d'urgence et plans de transition de long terme, afin de sortir de l'élevage intensif et de s'orienter vers des pratiques agroécologiques, en particulier bio, qui prouvent leur plus grande résilience face aux crises grâce à leur forte autonomie.

Par ailleurs, il y a urgence à mieux distribuer nos ressources, qu'elles soient alimentaires ou financières, en permettant aux plus démunis d'avoir accès à une alimentation saine, qualitative et durable, y compris dans un contexte où les prix augmentent et où la précarité économique est importante. Et de permettre aux agriculteurs de vivre de leur métier en soutenant leur installation, leurs efforts environnementaux, le renouvellement des générations, et en accordant des aides publiques avec plus d'équité entre filières.

Cette transition doit se faire en concertation avec les acteurs économiques et les citoyens, **en accompagnant financièrement les agriculteurs pour sortir par le haut d'un modèle qui a maintes fois montré ses limites** et en fermant la porte à une fuite en avant une grande partie du monde agricole.

Les mesures ci-dessous sont des exemples de politiques publiques qui pourraient être mises en œuvre pour qu'une telle transition advienne.

3.1 DÉCISIONS À PRENDRE D'URGENCE POUR SOUTENIR L'AGRICULTURE FRANÇAISE

3.1.1 ADOPTER UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR AMORTIR LE CHOC ÉCONOMIQUE ET AMORCER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

- ▶ **Articuler toutes aides d'urgence versées avec la nécessaire transition des systèmes agricoles** vers des systèmes de production plus sobres, plus autonomes, et en lien avec le sol. En particulier :
 - ★ **Soutenir financièrement les agriculteurs et éleveurs** les plus en difficulté.
 - ★ **Accompagner, financièrement et techniquement, ces mesures d'urgence d'un plan national d'adaptation et de désendettement pour réduire le cheptel des élevages hors sol** et pour adopter des pratiques plus écologiques pour les cultures fortement dépendantes d'intrants. Cela peut par exemple passer par un moindre renouvellement des cheptels (suite aux abattages réalisés pour limiter l'extension de la grippe aviaire par exemple), la réforme anticipée d'une partie des animaux, ou encore par l'accompagnement technique à la mise en place de pratiques agroécologiques.
- ▶ **Accélérer la réduction de la consommation d'engrais de synthèse, à travers plusieurs instruments :**
 - ★ Multiplier par cinq la TGAP Air (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) pour les producteurs d'engrais de synthèse, et utiliser les recettes de cette taxe pour contribuer au financement des contrats de transition agricole.
 - ★ Établir une limite à 140kg d'azote/hectare/an pour les engrais d'origine minérale et organique. Ce chiffre correspond aux apports actuels d'azote des régions les plus consommatrices, tout en évitant au maximum les pertes d'azote, et en permettant une meilleure répartition entre agriculteurs pour ne pas accentuer l'inflation sur les engrais de synthèse.
 - ★ Renforcer le conseil aux agriculteurs pour limiter la surutilisation des engrais (50% de ce qui est épandu en moyenne).
 - ★ Apporter des aides financières à l'achat d'engrais organiques, encourager l'enfouissement d'engrais verts et la culture de légumineuses pour la prochaine campagne.

- ★ Publier le décret précisant la trajectoire de réduction des émissions de protoxyde d'azote et d'ammoniac, comme prévu par la loi climat et résilience.
- ★ Inscrire dans la Stratégie Nationale Bas Carbone l'objectif d'une réduction de 30% de l'utilisation d'engrais d'ici 2030, conformément à la trajectoire proposée dans le scénario Ten Years For Agroecology.
- ▶ **Établir un moratoire sur la construction de nouvelles installations ou l'extension d'exploitations agricoles classées pour l'environnement (ICPE)**, fortement dépendantes d'intrants au moment où ceux-ci viennent à manquer (engrais de synthèse, alimentation animale importée, etc).
- ▶ **Établir un moratoire sur la méthanisation** lorsque les installations sont adossées à des élevages hors sol et/ou qui utilisent des cultures dédiées.
- ▶ **Établir un moratoire sur tous les projets d'artificialisation de terres agricoles** (55 000 hectares sont artificialisés chaque année, dont les deux tiers sont agricoles, ce qui représente l'équivalent d'une surface nécessaire pour alimenter une ville comme le Havre).
- ▶ **Réviser le Plan Stratégique National**, déclinaison française de la PAC, afin d'augmenter son ambition sociale et environnementale :
 - ★ Augmenter progressivement et annuellement l'ambition du PSN, en planifiant une augmentation graduelle du taux de transfert entre le 1^{er} et le 2^e pilier
 - ★ Réhausser l'écorégime :
 - en créant un niveau 3 de rémunération pour l'agriculture biologique tout en supprimant la voie relative aux certifications
 - en triplant l'enveloppe dédiée au "bonus haies"
 - en créant une rémunération pour les pratiques favorables au bien-être animal
 - ★ Conditionnalité :
 - n'accorder aucune dérogation à certaines productions pour la conditionnalité environnementale
 - rendre effective la création d'une conditionnalité sociale
 - ★ Conditionner l'obtention des aides couplées bovins au pâturage des animaux.
 - ★ Augmenter le paiement redistributif.

3.1.2 ADOPTER DES MESURES SOCIALES POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ET POUR RENDRE ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ

- ▶ **Allouer temporairement un budget supplémentaire à la restauration collective (crèches, scolaire, universitaire, médico-social, prisons)** et le sanctuariser pour l'achat de produits bio.
- ▶ **Mettre en place un revenu minimum garanti par un relèvement des minima sociaux** à au moins 40% du revenu médian afin de combattre la pauvreté et assurer à toutes et tous, à terme, des ressources équivalentes **à au moins 50% du revenu médian.**
- ▶ **Mettre en œuvre les chèques alimentation durable**, promis par Emmanuel Macron à la Convention citoyenne pour le climat, pour assurer une alimentation de qualité à tous. En parallèle, **lancer une réflexion sur des mesures de long terme, telles que la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation**

3.2 MESURES DE MOYEN TERME À ADOPTER POUR CONSTRUIRE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES SAINS, DURABLES ET ÉQUITABLES

3.2.1 INVESTIR DANS LA RÉSILIENCE DU SYSTÈME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

- ▶ **Inscrire dans la loi, suite à une concertation entre acteurs du monde agricole, associations de la société civile et citoyens, une feuille de route agroécologique**, planifiée et budgétisée, pour atteindre les objectifs environnementaux de la Stratégie Nationale Bas Carbone de la France dans le secteur agricole en 2050 (-46% de gaz à effet de serre) et pour sortir de l'élevage intensif.
- ▶ **Revoir le Plan Stratégique National à mi-parcours afin de financer la transition sociale et écologique de l'agriculture française**, notamment par :
 - ★ Le plafonnement et la dégressivité des aides (dégressivité à partir de 60 000 euros et plafond à 100 000 euros).
 - ★ La mise en conformité de la conditionnalité environnementale et de l'éco-régime avec les objectifs du Pacte vert.

- ★ Le doublement de l'enveloppe pour les aides couplées fruits et légumes frais.
 - ★ La modification de l'intitulé des MAEC en « MAEC Climat – Bien-être animal – Élevages de monogastriques » pour que ces mesures deviennent systémiques et renforcer l'ambition de leur cahier des charges.
- ▶ **Mettre en œuvre un plan d'investissement sur les alternatives aux engrais et pesticides de synthèse** afin de s'en affranchir :
- ★ **Adopter un plan d'un milliard d'euros pour le développement des légumineuses**, avec un fléchage prioritaire sur l'alimentation humaine.
 - ★ **Adopter un plan ambitieux de soutien à l'agriculture biologique**, seul mode de production qui s'est affranchi de la dépendance aux engrais et pesticides de synthèse. Ce plan mettra notamment en place des Paiements pour Services Environnementaux pour rémunérer les bonnes pratiques des agriculteurs bio et généralisera des contrats de transition agroécologique.
 - ★ Développer des réseaux et **plateformes de compostage**.
 - ★ Développer les recherches et expérimentations sur le **recyclage de l'urine humaine**⁵.

3.2.2 LANCER DES GRANDES MESURES SOCIALES POUR RENDRE L'ALIMENTATION SAIN ET DURABLE ACCESSIBLES À TOUTES ET TOUS

- ▶ **Amplifier et prolonger la prime à l'investissement pour la conversion de la restauration collective** : 330 millions d'euros par an pendant trois ans pour les gestionnaires de la restauration collective dans les secteurs de l'enseignement, du social, de la santé et du médico-social (crèches, scolaire, maternelles, universités, hôpitaux, EHPAD, etc). Ce financement soutiendra l'aide à l'investissement nécessaire à l'impulsion du changement de pratiques et à la sensibilisation du personnel et des convives pour atteindre les objectifs de la loi EGalim.

⁵ Scénario de recherche récent cherchant à modéliser une production agricole européenne qui se passerait complètement d'engrais de synthèse prévoit également le bouclage des cycles de nutriments par la valorisation d'une part significative des excreta humains comme fertilisants agricoles, notamment grâce à la séparation à la source de l'urine, valorisant ainsi 70% de l'azote des rejets urbains. Des expérimentations sont d'ailleurs en cours dans le cadre du projet Agrocapi (INRAE, AgroParisTech, Ecole des Ponts), sur le plateau agricole de Saclay, pour remplacer des engrais minéraux par ce type de fertilisation organique. L'urine récoltée par les urinoirs pourrait déjà être valorisée et se développent par ailleurs déjà des toilettes séparant l'urine à la source. L'avantage de l'urine étant d'être peu contaminée en métaux et pathogènes. C'est donc une des voies de recherche sérieuses à envisager pour s'affranchir des engrais. Gilles Billen, Eduardo Aguilera, Rasmus Einarsson, Josette Garnier, Simone Gingrich, Bruna Grizzetti, Luis Lassaletta, Julia Le Noë, Alberto Sanz-Cobena, "Reshaping the European agro-food system and closing its nitrogen cycle: The potential of combining dietary change, agroecology, and circularity", *One Earth*, Volume 4, Issue 6, 2021. <https://doi.org/10.1016/j.oneear.2021.05.008>. Résumé de l'étude ici : <https://revue-sesame-inrae.fr/peut-on-se-passer-des-engrais-azotes-de-synthese/>

- ▶ **Expérimenter la création d'une cinquième branche de la Sécurité Sociale via la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation**, afin de donner à chacune et chacun l'accès à une alimentation choisie et de qualité, et afin de transformer radicalement notre système alimentaire.

3.2.3 FAIRE LE PARI DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

- ▶ **Augmenter la surprime des premiers hectares** pour soutenir l'emploi paysan et **redistribuer plus équitablement les aides** entre les grandes exploitations céréalières et les petites et moyennes fermes qui maillent le territoire.
- ▶ **Adopter une grande loi foncière** afin de lutter contre la concentration des terres et favoriser l'emploi agricole, le renouvellement des générations, les pratiques écologiques et une gouvernance plus démocratique des terres agricoles.

Coordination et rédaction principale :

- Elyne Etienne, chargée de campagne agriculture aux Amis de la Terre (elyne.etienne@amisdelaterre.org)
- Laure Ducos, chargée de campagne agriculture et alimentation à Greenpeace France (laure.ducos@greenpeace.org)
- Valentin Brochard, chargé de plaidoyer souveraineté alimentaire au CCFD-Terre Solidaire (v.brochard@ccfd-terresolidaire.org)
- Caroline Faraldo, responsable agriculture et alimentation à la Fondation pour la Nature et l'Homme (c.faraldo@fnh.org)

Graphisme : Dorine Sjongers et Camille Bouquet, chargées de projets et missions à Terre d'Abeilles (terredabeilles.contact@gmail.com)

En remerciant chaleureusement toutes les structures ayant contribué à la réflexion et à l'élaboration des mesures.